

10 ans de passion



## MONTRE-MOI TON POTAGER



Michel Lys, © Marie-Noëlle Le Texier

Un jardin de fleurs est parfois une jolie fille qui change de robe toutes les quatre saisons. Après tout, ce n'est pas désagréable et je connais des jardiniers qui en sont toqués.

Que peut-on dire alors d'un jardin potager où parfois une main féminine glisse quelques fleurs ?

Pour moi, le potager est surtout une invitation au voyage. Se prenant pour un de ces voyageurs botanistes des anciens temps, le jardinier redécouvre chaque année ces légumes venus de si loin. La tomate, la pomme de terre lui révèlent les ors du Pérou ; le haricot, les piments, les courges et les citrouilles, les richesses précolombiennes du Mexique et de toute l'Amérique latine.

Quand on pense à ce que mangeaient les hommes avant le « retour des Indes » de Christophe Colomb! Des herbes en pot, des feuilles et des racines qui ne valaient pas une bonne carotte de Créance.

Seulement voilà! Le potager est exigeant: pas de vacances durant les récoltes. Gardons ainsi à ces chers légumes des arrosages suivis et réguliers, des binages, des décroûtages de sol mais surtout un savoir authentique du jardinage potager.

Faire « tourner » les légumes n'est pas une mince affaire : qui vient après qui ? Qui vient avant ? Heureusement, il y a toujours un peu de bonheur dans la cuve d'eau froide où le jardinier trempe son arrosoir.

Le potager, c'est tout cela et même encore plus : l'attente délicieuse d'une tomate mûre, le croquant d'une laitue, le haricot qui glisse sous le doigt pour s'échapper de sa cosse avec un petit bruit sec...

Des saveurs futures qui vous émoustillent les narines et le gosier, cela vaut bien de cultiver son potager.

Michel Lis, journaliste

# DIX ANS DE PASSION AU POTAGER

### Sommaire

Des critères bien définis p. 4
Des réalisations remarquables toutes catégoriesp. 6
Paroles de lauréatsp. 10
100 lauréats en 10 ansp. 14
Un jury indépendant et compétentp. 18
Concours, mode d'emploi pour la session 2011p. 2

Valoriser le jardin potager, donner envie d'en créer un, par la mise en avant de réalisations exemplaires, et de le rendre agréable, au même titre qu'un jardin d'agrément : tel est l'objectif final du concours national des jardins potagers. Devenu une véritable institution dans le monde de l'horticulture et même au-delà, ce concours fête ses dix ans après avoir récompensé plus de cent lauréats. Ce n'est que justice car avant l'année 2001, date de la création de ce concours, s'il existait des prix au niveau national pour les parcs et jardins d'agrément, il n'existait rien de tel pour les jardins potagers. Or, ils sont très présents dans les jardins français. Les cultiver nécessite des connaissances et une attention qui méritent d'être reconnues et récompensées.

Ce concours a été à l'origine une initiative du Cnac, Comité national des arts culinaires. Mais celui-ci n'ayant pu l'assurer que pendant deux saisons, trois entités se sont mobilisées pour reprendre le flambeau : le Gnis, Groupement national interprofessionnel des semences et plants, l'association JARDINOT - Le Jardin du Cheminot et, naturellement, la SNHF, Société nationale d'horticulture de France.

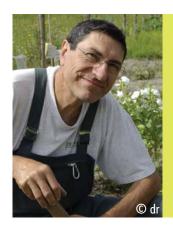
Aujourd'hui, ce concours est ouvert à tous les jardiniers de la France métropolitaine. Petit ou grand potager, fruit du travail d'un individu ou d'un groupe de bénévoles, chacun peut trouver sa place. Un sondage auprès des lauréats, dont une synthèse figure dans les pages qui suivent, montre à quel point ce concours les a marqués : un encouragement à encore mieux faire, une reconnaissance du travail accompli, une notoriété, une création de liens et de nouvelles rencontres avec d'autres jardiniers, une envie de partager, de transmettre. Certains se sont même sentis « grandis », à l'instar de ces élèves d'un lycée pédagogique récompensé.

Alors félicitations à tous ces lauréats qui ont été sélectionnés depuis la création de ce concours. Que les récompenses apportées stimulent les nouveaux candidats. Si dix ans est déjà un bel âge pour une telle institution, elle reste tout de même bien jeune, ce qui lui laisse encore de belles années devant elle!

Jean-François Coffin, membre du Comité de rédaction de Jardins de France

# DES CRITÈRES BIEN DÉFINIS

Pas facile de juger de la qualité d'un jardin potager! De nombreux critères entrent en jeu : nature du jardin et du jardinier, qualités esthétique et technique, diversité des espèces et variétés cutivées autant d'éléments à prendre en compte et prévus par le règlement. Deux membres du jury témoignent de leur souci d'objectivité, de leurs angoisses mais aussi de leur joie, de leur plaisir à participer à ce concours.



Jean-Marc Muller est vice-président du Conseil national des jardins collectifs et familiaux, CNJCF. Il a vécu le concours « de l'intérieur » puisqu'il est passé du statut de candidat lauréat à celui de membre du jury.

### RESTER SEREIN ET OBJECTIF

Depuis quelques années, des amis jardiniers m'incitaient à me présenter au concours. J'ai franchi le pas en 2007, non sans une certaine appréhension face aux taches à accomplir : remplir le dossier, faire des photos, me livrer dans un texte avec franchise. Et poster cette enveloppe porteuse d'espoir...

Première joie, mon dossier était sélectionné! Ca devenait sérieux et le jury m'a contacté. Branle bas de combat au potager, les coccinelles et les courges n'en reviennent pas, les tomates rougissent d'émotion, les poireaux frais repiqués se redressent de plus belle, le crapaud se gonfle, les dahlias s'ouvrent, les oiseaux piaillent, les campagnols me laissent le champ libre ... seul un vilain mildiou s'acharne sur mes pommes de terre! Tant pis, je couperai le feuillage. Le 25 juillet,

le jardin et moi sommes prêts à accueillir les deux visiteurs. Si l'ambiance est chaleureuse, l'inspection est sérieuse et les questions pertinentes. Rien n'est laissé de côté, il faut expliquer ses choix, ses méthodes de culture, sa philosophie du jardinage, son intérêt pour le respect de la nature.

Octobre, les feuilles mortes se ramassent à la pelle, mais celle qui arrive dans ma boite à lettre me remplit de bonheur : je fais parti des lauréats sélectionnés et invités à la remise des prix. Le suspens du classement durera jusqu'au jour « J ». Et quelle émotion quand je découvre la photo de mon jardin sur le grand écran en même temps que je suis invité à venir recevoir le grand prix 2007 catégorie jardinier indépendant. Cette année là, nous sommes deux ex-æquo pour cette récompense, mais j'ai le plaisir de me voir décerner le prix Papillons et jardin parrainé par l'association Noé Conservation.

C'est vite un sympathique engrenage qui se met en marche : contact presse, rédaction d'articles pour des revues de jardinage, télévision (émission côté jardin de FR3), invitation à participer à différents travaux et intégration à la section Potager/fruitier de la SNHF... Cette idée d'organiser un concours pour mettre en valeur le potager m'étant toujours apparue comme un excellent moyen de remettre à sa noble place la culture des légumes, il m'a semblé tout naturel de rejoindre l'équipe organisant cette épreuve. Me voilà dans le jury de cette édition 2010. Baptême du feu début juillet, pour éplucher tous les dossiers de candidatures, toutes

# Quatre catégories de potagers

Pour l'organisation du concours, des critères de jugement ont été établis afin de tenir compte de la diversité des potagers, d'où la création de quatre catégories dans lesquelles peuvent s'inscrire les participants (article 2 du règlement) :

- Catégorie 1 : jardinier amateur cultivant lui-même un jardin potager privatif pour le besoin personnel et familial ;
- Catégorie 2 : jardinier amateur cultivant lui-même un jardin potager dans un ensemble collectif de jardins pour le besoin personnel et familial ;
- Catégorie 3 : jardin potager privatif situé dans un environnement paysager ;
- Catégorie 4 : jardin ou parcelles pédagogiques réalisés sur initiative individuelle ou avec la participation d'associations de jardiniers ou de sociétés d'horticulture.

catégories confondues. 50 réponses étudiées pour finalement retenir 20 candidats qui seront visités.

Les équipes se constituent, j'accompagnerai Philippe, un collègue rodé à l'exercice, sur 4 sites sélectionnés. En arrivant chez le premier concurrent, je me rappelle qu'il y a trois ans, c'était moi qui attendais avec anxiété... Bon, aujourd'hui, c'est différent. Je dois rester serein et objectif, chercher les points forts, repérer les points faibles, discuter de tout et de rien, mais poser les bonnes questions. Les réponses seront déterminantes pour départager les candidats. Je fais des photos des mises en situation les plus significatives, des éléments originaux, des zones particulières. Après la visite, Philippe et moi nous concertons pour

attribuer nos notes selon les critères sélectionnés.

Mais le parcours du « combattant juré » n'est pas terminé...L'étape suivante est la mise en commun des comptes-rendus de toutes les équipes. Belle séance de photos, discussions et argumentations, analyses et comparaisons. Les choix sont difficiles tant le niveau est bon, et tant tous les candidats rencontrés sont des passionnés. Il faut se décider, l'équipe du jury est plutôt en bonne cohésion, et la philosophie du concours suffisamment définie pour que nous arrivions au classement final d'un commun accord.

Une expérience riche de toutes ces rencontres et de tous ces échanges, dont l'apogée aura lieu le 1er décembre lors de la remise des prix.



Claude Bureaux est chroniqueur jardin sur France Info, bien connu du grand public. Il ne cache pas sa joie à être membre du jury...

### ÉMU PAR LES « JEUNES POUSSES »

Quel bonheur, quelle joie de me rendre « à la fraiche » dans un jardin potager inconnu, à la découverte d'une région, d'un terroir ou tout simplement de gens passionnés, tout auréolé du prestige de notre vénérable société, la SNHF! Les jardinier(e)s qui nous attendent ne nous accueillent pas comme un jury doctoral mais comme leurs « pairs », voire leurs frères en jardinage.

Tours de main, conseils, appréciations, saisonnalité, problèmes phytosanitaires ou de cultures, échanges d'informations en toute convivialité enrichissent notre visite, que ce soit dans des jardins ouvriers, familiaux, de propriétés, dans des sites classés ou des zones rurbaines, rurales ou bien dans des jardins pédagogiques. Les jardiniers aujourd'hui désirent désirent avant tout récolter des légumes sains et naturels, dans un cadre agréable, avec une recherche esthétique, un respect du paysage et de l'environnement. Souvent, la recherche et la préservation des légumes anciens ou oubliés vont de paire avec l'innovation végétale. Les cultures, qu'elles soient en bio, en biodynamie ou en raisonné, tendent à allier saveur et productivité. En complément du choix de variétés résistantes aux maladies, on développe des méthodes de culture favorables aux insectes protecteurs du potager. Les plantes compagnes, les associations végétales et la rotation des cultures tendent à simplifier la vie du jardinier. Les oiseaux, aussi, sont de plus respectés et leur venue est facilitée par l'installation des baies diversifiées, champêtres ou gourmandes.

Mais, incontestablement, mes plus beaux souvenirs de membre du jury national des jardins potagers sont liés aux visites des jardins potagers pédagogiques et l'accueil de cette multitude de « jeunes pousses », passionnées, enthousiastes devant la nature et fières de leurs réussites potagères et florales. ■

# Des critères sur trois aspects

Les critères de sélection porteront sur les aspects suivants (Article 6 du règlement) :

- connaissance et diversité des plantes cultivées, combinaison des variétés en fonction de la saison, originalité des espèces par rapport à la région de culture,
- pratiques de jardinage,
- esthétique. Dans ce domaine, seront pris en compte la disposition du jardin potager dans le site, l'originalité du tracé, les cultures associées (arbres fruitiers), le mariage des fleurs et des légumes. Chaque critère fera l'objet d'une notation et sera pondéré en fonction de la catégorie concourue. La pondération de chaque critère sera définie de manière souveraine par le jury.

# DES RÉALISATIONS REMARQUABLES toutes catégories

En dix ans, le Concours national des jardins potagers a récompensé plus d'une centaine de lauréats. S'il est impossible de présenter toutes les réalisations remarquables, en voici quelques-unes illustrant, par catégorie, les coups de cœur du jury.

### Catégorie 1 : jardin potager privatif pour le besoin personnel et familial

### 1er prix 2009

### Sylvian Dumont, à Châteaudouble (Drôme)

Jeune agriculteur éleveur, Sylvian Dumont partage sa passion du jardinage avec son épouse et a construit sa mai son en pensant dès le départ verger et potager en complément du jardin d'agrément. Le potager, en contrebas et visible de la maison, est intégré dans le jardin d'agrément, une petite haie de séparation étant en cours de réalisation. De facture classique, ce potager est remarquablement conduit pour nourrir cette famille de cinq personnes toute l'année ou presque... Un cahier de notation parfaitement renseigné, année par année, permet de gérer au mieux les rotations de culture et de souligner les avantages et inconvénients de chaque variété plantée. Les techniques utilisées privilégient les actions préventives, l'emploi de compost et de fertilisation organique, le binage et le paillage pour économiser l'eau. De même, des haies vives ont été plantées pour attirer oiseaux et insectes auxiliaires. Mais surtout, Sylvian Dumont choisit des variétés hybrides ou récentes bien adaptées à sa région, qui assurent des résistances (ou tolérances) naturelles aux plantes.



1er prix 2009. catégorie 1 Sylvian Dumont, à Châteaudouble

### Grand Prix 2006

### Luc Bienvenu, à Corps-Nuds (Ille-et-Vilaine)

Producteur «bio» au départ, Luc Bienvenu se tourne de plus en plus vers le jardin potager où il a le plaisir de découvrir des légumes qui lui étaient totalement inconnus en maraîchage professionnel, en mariant de nombreuses espèces et variétés anciennes et modernes, selon ses besoins et sans à priori.

Un jardin splendide... et cependant vieux de deux ans seulement, puisqu'il a été déplacé pour se situer près de jardins familiaux et pouvoir, en outre, servir de jardin support pour des formations ou jardinage.

Un jardin bio où Luc Bienvenu exprime sa créativité et son souci de «théâtraliser» ses légumes et fleurs «en détournant objets, matières ou structures pour privilégier l'aspect ludique et imaginaire, tout en restant les deux pieds bien ancrés sur terre».

Un bien «bio» jardin, où les insectes ont leurs maisons, et où tout est fait pour qu'ils participent à son équilibre biologique, au même titre que les pratiques culturales et la diversité des espèces cultivées légumières, fruitières et potagères.



Grand prix 2006. catégorie 1 Luc Bienvenu, à Corps-Nuds

# Catégorie 2 : jardin potager dans un ensemble collectif de jardins pour le besoin personnel et familial



Grand prix 2007. catégorie 2 Bruno Evraerd, à Crosne Les Uselles

1er prix 2008. catégorie 2 Jean-Marc Viet, à Thonon-les-Bains

### Grand prix 2007

### Bruno Evraerd

La famille Evraerd cultive une parcelle de 250 m² dans le centre de jardins familiaux de Crosne Les Uselles, géré par l'association Jardinot-Le Jardin du Cheminot. L'attribution de cette parcelle était une attente très forte pour le couple. Deux ans seulement de pratique pour ces jeunes jardiniers, mais les résultats obtenus sont d'ores et déjà remarquables. Leur apprentissage s'est effectué par l'intermédiaire de revues, de livres, de documentation, et, bien sûr, avec les conseils des anciens du centre de jardins. L'espace est aménagé avec beaucoup de goût et un esprit novateur. L'allée centrale, classique de tout potager, comporte un îlot de fleurs. Les planches de légumes, disposées judicieusement ça et là, avec une circulation tout autour, rompent avec la monotonie d'une disposition traditionnelle. Des fleurs, souvent associées avec les légumes, égayent fort agréablement ce jardin. Monsieur, Madame et les enfants jardinent. Un coin spécifique, dédié aux fleurs, diverses et chatoyantes, est le domaine privilégié de Madame. Chacun des deux enfants a sa petite parcelle et cultive vraiment, comme les grands, tomates, petits légumes... Le souci de jardiner "propre", le respect de la nature sont omniprésents : pas de traitement, ou si peu. Bruno Evraerd préfère une récolte moindre, et à la limite pas de récolte du tout, plutôt qu'une intervention inconsidérée sur ses planches de légumes.

### 1er prix 2008

### Jean-Marc Viet, à Thonon-les-Bains

Un petit potager, puisque seulement 90 m² lui sont réservés... mais parfaitement utilisés puisque y sont cultivées plus de 20 espèces dans 36 variétés. Il faut y rajouter, en 2008, pas moins de 20 variétés de tomates, provenant en partie d'une association suisse de défense d'espèce menacées, Pro Specia Rara, pour laquelle ce jardinier effectue des multiplications. Difficile d'innover dans une si petite parcelle, mais elle est parfaitement décorée et animée, avec haie de saules tressés, plessis, rosiers, fleurs, tipi, coin d'agrément et quelques grimpantes et arbustes... Le tout avec un certain « laisseraller », pour obtenir une allure le plus naturelle possible et bien équilibrée. Une petite serre, deux silos à compost et un châssis démontable sont utilisés, et l'eau du cabanon est récupérée pour l'arrosage et la confection d'extraits d'ortie et de consoude. Le jardin est cultivé en bio... avec ramassage à la main des doryphores!

### Catégorie 1 : jardin potager privatif pour le besoin personnel et familial

### Grand prix 2006

### Bernard Lafon, musée gourmand « Oh légumes oubliés » à Sadirac (Gironde)

Potager, fruitier, vous trouvez tout cela chez Bernard Lafon, dans ce lieu enchanté où vous découvrirez un nombre incalculable de légumes oubliés. Depuis 12 ans, tout a été organisé sur le principe d'un musée gourmand. C'est un lieu unique en Europe, consacré aussi bien aux anciennes variétés de légumes et fruits comestibles, qu'à l'histoire de l'alimentation.

Sur un potager de 600 ml2, dans le respect des règles de l'agriculture bio, vous trouverez légumes, fruits et plantes sauvages, en association pour éviter au maximum les traitements. De plus, un verger important fait partie du cOnservatoire végétal régional d'Aquitaine.

Des expositions avec des obiets proches de la nature vienent orner le jardin potager en s'intégrant à merveille parmi les plantes. Bernard Lafon accueille également des enfants et leur fait découvrir toutes ses plantes sauvages et domestiques.



### le Potager des Princes, à Chantilly (Oise)

Peut-on présenter en quelques lignes ce potager exceptionnel, né de la volonté d'Yves Bienaimé, son propriétaire, de rendre le « Beau » accessible au grand public : « je veux faire découvrir au public ce potager qui a une histoire passionnante, et surtout que les visiteurs repartent en ayant appris quelque chose ».

Assisté de Serge Saje, Yves Bienaimé a redonné au parc de la Faisanderie à Chantilly ses perspectives disparues au fil du temps, tout en lui conservant son esprit... Le potager recréé est organisé en huit carrés, entourés de cordons et de poiriers, présentant des légumes toujours exposés entre des rangs de fleurs.

Ce mariage des fleurs et des légumes est essentiel pour plusieurs raisons :

- historique d'abord : le potager d'autrefois alimentait les cuisines du château, mais devait aussi permettre de fleurir les salles.
- esthétique ensuite, pour la gaieté de ce potager, situé dans la perspective immédiate du pavillon de la Faisanderie, avec ses quatre carrés traités dans les tons pastels, les quatre autres dans des tons vifs.
- sanitaire enfin, certaines plantes permettant de repousser des parasites des légumes ou du verger.

André Le Nôtre qui, à la demande du Grand Condé, dessina ce parc en 1682 ne pourrait que féliciter Yves Bienaimé et Serge Saje pour cette réhabilitation menée tambour battant depuis 2000, avec l'ouverture du potager au public en 2002.



Grand prix 2006. catégorie 3 Bernard Lafon, à Sadirac



Hors concours. catégorie 3 le Potager des Princes, à Chantilly

# Catégorie 4 : jardin ou parcelles pédagogiques réalisés sur initiative individuelle ou avec la participation d'associations de jardiniers ou de sociétés d'horticulture



Grand prix 2007. catégorie 4 jardin des écoliers de St-Jean-le-Blanc

# © dr

Grand prix 2009. catégorie 4 Potager Caillebotte, à Yerres

### Grand prix 2007

### jardin des écoliers de St-Jean-le-Blanc

Un Jardin des Écoliers parfaitement encadré par les équipes de la SHOL (Société d'Horticulture d'Orléans et du Loiret), sous la conduite de Monique Blain. Créé en 2003 sous l'impulsion de la municipalité de Saint-Jean-le-Blanc sur un ancien terrain maraîcher de 2 140 m², il est situé à proximité de la Loire, et visible de la levée pour qu'habitants et parents suivent son évolution au fil des saisons.

21 enfants de niveaux CM1 et CM2 profitent de ce jardin le mercredi et le samedi etapprennent à devenir de vrais jardiniers, avec découverte des plantes, de leurs noms familiers et botaniques, de leur développement et de leur multiplication. Au fil des saisons, ils découvrent les bons gestes du jardinage, mais aussi des valeurs telles que patience, goût de l'effort, respect des plantes et de la nature. Les potagers de chacun sont de petites planches riches en diversité, avec des légumes de saison bien agencés et alignés. Tout y est cultivé sans produit de traitement, et il convient de noter le bon état des cultures malgré le temps très pluvieux de cet été. Parfois, les parents restent pour suivre les activités et apprendre, comme les enfants! Tout est prévu : outils parfaitement entretenus et rangés dans l'abri, pots préparés au nom de chaque enfant pour chaque séance... et lavabo pour se laver les mains après les activités.

Dessiné en croix comme les potagers du XVIII<sup>e</sup> siècle, le jardin est particulièrement bien fleuri, chaque parcelle étant entourée de fleurs variées qui agrémentent la promenade.

### Grand prix 2009

### Potager Caillebotte, à Yerres (Essonne)

Ce potager, recréé en 2000, est situé dans l'ancienne propriété de Gustave Caillebotte, mais sur une surface de 800 m<sup>2</sup>... au lieu des 5 500 m<sup>2</sup> de l'époque! Il est géré par une association de jardiniers. Jardin ouvert au public, il a une vocation pédagogique et culturelle. Le thème 2009 était « Le jardin de Charlemagne », une occasion de faire découvrir les relations de l'homme médiéval avec les plantes. Et, chaque année, un hommage est rendu à Gustave Caillebotte, illustré en 2009 par son tableau « Les Jardiniers ». Imaginez ce célèbre tableau qui prend vie devant vous, avec ses légumes et ses cloches de verre. Les légumes, d'une grande richesse au niveau des espèces et des variétés, sont resplendissants. Ils se mêlent harmonieusement aux fleurs dans un agencement classique et rationnel. Des lutins sur un chevalet, des panneaux, des étiquettes informent le visiteur sur chaque plante, son origine, son histoire et ses utilisations. La collection de tomates est impressionnante : 90 variétés dont des variétés franciliennes, bénéficiant de l'appui du conservatoire de Savigny-le-Temple, et des créations locales, nées de la passion des jardiniers bénévoles qui cultivent et font vivre ce jardin.

# PAROLES DES LAURÉATS

Que vous a apporté la participation au concours ? Telle a été la question posée à tous les lauréats des dix années de concours. Plus du tiers ont répondu et leurs réponses sont sans ambiguïté : joie, reconnaissance, stimulation, notoriété...

Les jardiniers amateurs ont été heureux de participer au concours. Cela les a stimulés, leur a apporté beaucoup de satisfaction et de joie. Ils ont été renforcés dans leur motivation, avec l'envie d'embellir leur jardin par la combinaison légumes/fleurs, de le renouveler, voire pour certains d'entre eux de le restructurer. Ils ont aussi enrichi leurs connaissances : par exemple dans la planification des cultures, leur rotation, la sélection des variétés, l'amendement des sols, la fertilisation. L'une des candidates déclare même que le jardinage, la découverte de la SNHF et les rencontres induites par le concours ont donné un nouveau sens à sa vie et le plaisir de transmettre son expérience. La participation au concours a donc été enrichissante, stimulante, pour l'ensemble des jardiniers et leur a donné envie de se surpasser.

Grâce au concours, les jardiniers ont eu une plus grande reconnaissance de leur travail et de leur talent, dans leur entourage familial, parmi leurs voisins, sur le plan local et au-delà. Plusieurs ont été honorés par leur commune. Tous, ou presque, ont eu les honneurs de la presse locale, nationale ou de la presse spécialisée.

Enfin, il y a parmi les jardiniers de véritables vedettes dont les jardins sont régulièrement visités soit à jours fixes soit sur inscription.

Mais laissons-leur la parole avec quelques morceaux choisis de leurs réflexions classés selon les catégories du concours...

# Catégorie 1 : jardinier amateur cultivant lui-même un jardin potager privatif

### Une reconnaissance de mon entourage

Guy (Charente-Maritime)

Je m'étais beaucoup investi. J'étais très motivé. En plus, c'était l'année de ma retraite, en 2002. Mon épouse fut largement associée. La récompense en tant que lauréat fut à la hauteur et m'a bien conforté par la suite. Cela m'a apporté la reconnaissance de mes amis amateurs de jardins.



4º prix 2010. catégorie 1 M. Wantiez, à Raimbeaucourt

### Oublier ma maladie

Michel (Gironde)

La préparation du concours a complètement occulté mes problèmes de santé. Malgré une chirurgie lourde, huit jours après l'opération j'étais dans mon jardin. La maladie était oubliée. Quatre semaines plus tard, mon jardin et moi étions en pleine forme et fin prêts pour affronter le jury.

### Comme une thèse

Jean-Marc (Seine-et-Marne)

L'idée d'un concours est très motivante, c'est un objectif à atteindre dans un délai et un cadre déterminés. C'est présenter son travail comme un étudiant présente sa thèse. Le fait que ce travail soit reconnu par les spécialistes du domaine est gratifiant et encourage à poursuivre.



Grand prix 2010. catégorie 1 M.-H. Maruenda

### Une notoriété via la presse

Jean (Gers)

Suite à un article paru dans « la Vie des Jardins » du Jardin du Cheminot, j'ai reçu de nombreux appels téléphoniques. Ils m'ont permis de prendre contact avec de nouveaux amis et de recruter de nouveaux adhérents pour notre société d'horticulture.

### Le potager s'en est senti mieux

Ferdinand (Hautes-Alpes)

Le concours nous a stimulés pour perfectionner notre potager et pour améliorer le décor environnant. Notre intérêt pour lui a grandi et nous sommes récompensés par une meilleure récolte. Le concours a aussi été l'occasion de rencontrer des personnes partageant une même passion pour le jardinage et la défense de la nature.

### Confitures et chutneys

Andrée et Gilbert (Ardennes)

Après un article dans le journal de l'association Jardinot - Le jardin du Cheminot, nous avons reçu des appels de la France entière, avec beaucoup de demandes de conseils, de graines, surtout de notre tomate Berao. Mais aussi une contribution au livre « Confitures et chutneys rares du potager » (Éditions Alan Sutton).

### Naissance d'une association

Armand (Nord)

Ma participation m'a amené à me surpasser, à repousser les limites du quotidien, à peaufiner le jardin et le jardinage. Une association est même née grâce à ce succès!



Prix spécial du jury 2004. catégorie 1 M. Bailleul, Saint-Jean-d'Illac

### ENTENDU ÇÀ ET LÀ...

Le jardinage, c'est une voie royale pour l'introspection et la connaissance de soi.

Je suis aussi heureuse dans mon jardin que les escargots sur les laitues bien tendres au printemps.

À la retraite, je continue d'exister, d'être utile à travers le plaisir de transmettre, donner envie de créer un potager, partager, échanger.

C'est tellement incroyable ce qui m'arrive.

À 81 ans, je ne peux plus assurer la continuité des cultures. Je n'ai pas de remplaçant plus jeune. Alors je laisse par écrit quelques traditions de chez nous. Mais qui s'en servira?

Ce concours concrétise mon œuvre dans l'esprit « Meilleur Ouvrier de France ».

Participer a été un bon coup de starter, une grande satisfaction et la consécration de ma passion du jardinage.

Le concours a permis de me comparer à d'autres jardins et à imaginer d'autres projets.

Ma passion a été mieux comprise!

### Catégories 2 et 4 : jardins en centre collectif et jardins pédagogiques



1er prix 2009. catégorie 2 Jean Marie Leroux, à Saint-Jean-de-la-Ruelle © J.-D. Arnaud

### Une fierté au nom des autres

Gérard (Essonne)

Outre le dépassement de soi, l'échange avec les autres, quelle fierté de représenter les jardiniers du centre collectif, avec une volonté de bien faire pour mettre l'association à l'honneur.

### Visites guidées

Pierre (Essonne)

De nombreux contacts ont été créés avec les associations telles les écoles, le club photo. J'ai même été sollicité par le président des jardins de notre ville pour les faire visiter quand il n'était pas disponible!

### Une pluie de récompenses

Colette (Seine-Maritime)

Depuis la remise du prix, mon jardin a toujours été fait comme pour le concours. Du coup, j'ai participé à des expériences de pommes de terre, de haricots verts. J'ai même reproduit des graines de radis de Gournay avec les conseils d'un professionnel. Sans oublier les articles dans la presse, plusieurs coupes et médailles des jardins ouvriers.

### Pour l'honneur de mon association

Léonilde (Pyrénées-Orientales)

J'ai vécu la participation au concours comme un défi. Je voulais bien faire pour mettre mon association à l'honneur. Nous avons organisé une paella pour l'occasion, événement relaté par le journal local.

### Contactés pour une conférence

Jean-Marc et Claire (Haute-Savoie)

Le concours nous a permis de mieux connaître notre jardin, d'en avoir une vue d'ensemble et d'en améliorer certains aspects. Le prix a été repris par la presse hebdomadaire locale et dans une revue spécialisée. Nous avons aussi été contactés pour animer une conférence sur le jardinage bio dans le cadre des journées « Rendez-vous aux jardins ».

### Des élèves grandis

Eric (Eure-et-Loir)

La participation au concours a été la finalité d'un projet pédagogique, fierté des élèves et des professeurs. Une chose extraordinaire : les élèves se sont sentis grandis !



Grand Prix prix 2010. catégorie 2 M. Clayes, à Pierrefitte-sur-Seine © Serge Lamarre

### Catégorie 3 : jardin potager privatif situé dans un environnement paysager

### Ouvert aux visites

Isabelle et Hubert (Aisne)

La préparation du concours nous a stimulés pour appliquer davantage de soins à notre jardin, pour chercher des variétés plus sophistiquées. Nous avons ouvert notre potager à la visite et figurons dans l'agenda du conseil général. Nous fatiguons et vieillissons... mais continuons à assurer son ouverture en mai et juin.

### Un jardin « remarquable »

Catherine (Dordogne)

Le concours a augmenté notre désir d'améliorer le potager afin d'en faire un but de visite où chacun puisse trouver un moment de bonheur. Depuis, il a été classé « Jardin remarquable », ouvert au public, à la presse et lors des « Rendez-vous aux jardins », en juin.

### Un encouragement pour les jardiniers

Eric et Patricia (Indre-et-Loire)

Au-delà du plaisir que nous a apporté cette récompense, elle est un encouragement pour notre équipe de jardiniers du château.

### Prestige et légitimité

Marie-José (Sarthe)

Ce concours de la SNHF apporte une légitimité et un prestige non discutable pour notre jardin classé « remarquable ». Et pour avoir davantage de retombées médiatiques, nous allons renforcer nos liens avec les différentes associations locales et susciter une participation plus large au concours.

### L'envie de transmettre

Mickaël (Maine-et-Loire)

L'objectif de départ reste la passion et l'amour du jardin. Participer à ce concours se prépare avec rigueur et patience. Il nous a apporté une grande confiance en nous, l'envie de créer, de faire mieux, de transmettre notre savoir avec fierté.



le Potager des Princes, à Chantilly © J.-P. Acquino



Grand prix 2010. catégorie 3 château de Miromesnil, à Martin-Eglise © dr

# 100 LAURÉATS EN 10 ANS

### 2001

### Catégorie 1

ler Prix : R. Garric – Launaguet (Haute-Garonne) 2e Prix : M.T. Couval – Chantraine (Vosges) Prix de l'originalité : P. Nicaud – Crozant (Creuse)

### Catégorie 2

ler Prix : P. Barriol – Crosne (Essonne) Nominés : C. Drothière – Colombes (Hauts-deseine)

### Catégorie 3

Mention : C. de la Source – Eymet (Dordogne)

### 2002

### Catégorie 1

Grand Prix : J.P. Coutureau – Surzur (Morbihan) 2º Prix : G. Allard – La Rochelle (Charente-Maritime)

3º Prix ex aequo : M. et Mme Cottereau – Pleine Fougères (Ille-et-Vilaine) et N. Mizencev – Carantec (Finistère)

### Catégorie 2

 $\begin{array}{lll} \text{Grand Prix} : P. \ Dambacher - Bischheim \ (Bas-Rhin) \end{array}$ 

2º Prix : C. Eliot – Lillebonne (Seine-Maritime)

### Catégorie 3

Grand Prix : Château de Miromesnil : G. Louvet – Offranville (Seine-Maritime)

2º Prix : Château de Peulorge : I. d'Oiron – Ruffec (Indre)

Prix spécial du jury : N. Thevret - Angerville (Essonne)

### 2003

### Catégorie 1

Grand Prix : M. et Mme Jougnot – Couternon (Côte d'Or)

2º Prix : M. et Mme Hassenfratz – Niederbronn les Bains (Bas-Rhin)

 $\begin{array}{lll} \textbf{Mention}: & Mme & Lamouroux - Courdemanche \\ (Eure) & \end{array}$ 

### Catégorie 2

Grand Prix : M. Leboeuf – Amiens (Somme)

### Catégorie 3

Mention: M. et Mme Goisque – Morvilliers Saint Saturnin (Somme)

### Catégorie 4

Grand Prix: M. Texier – Buxerolles (Vienne)

Mention: Mme Richard – Montreuil (Seine-Saint-Denis)

### 2004

### Catégorie 1

Grand Prix : M. Rolland – Faverolles-et-Coëmy (Marne)

2º Prix : M. Chaudun – Vierzon (Cher)

3º Prix : Mme Cordier – Ambillou-Château (Maine-et-Loire)

Prix spécial du jury : M. Bailleul – Saint-Jean-d'Illac (Gironde)

Mentions: M. et Mme Tortuyaux - Marchault (Ardennes) et Mme Bizeul - Dinard (Ille-et-Vilaine)

Nominés : Mme Boulangé – Torcy-le-Grand (Seine-Maritime), M. Lamalle – Luzy (Nièvre), M. Nadeau – Izon (Gironde), Mme Meunier – Les Tourailles (Orne) et M. Jarrin – Varennes-Vauzelles (Nièvre)

### Catégorie 2

Grand Prix : M. Pajod – Biarritz (Pyrénées-Atlantiques)

2º Prix : M. Lambrecht – Hazebrouck (Nord) Nominés : M. Fau – Bayonne (Pyrénées-Atlantiques) et M. Taffin – Hazebrouck (Nord)

### Catégorie 3

Grand-Prix : Château des Varennes : Mme Méricq – Varennes (Haute-Garonne)

2º Prix : Château de Momas : Mme Teillard – Lescar (Pyrénées-Atlantiques)

Prix spécial du jury : Château de Valmer : M. Verdière – Chançay (Indre-et-Loire)

### Catégorie 4

Grand Prix: M. Jusselin – La Bussière (Loiret)

### 2005

### Catégorie 1

Grand Prix : M. Bailleul – St-Jean-d'Illac (Gironde)

2º Prix : J. Vromman – Laigneville (Oise)

3<sup>e</sup> Prix : D. Brisson – Craponne (Rhône)

Prix spécial du jury : C. Delbos – Montigny-la-Resle (Yonne)

Nominés : M.T. Durupt – Jarville (Meurthe-et-Moselle), D. Faber et P. Auroua – St-Ouen-de-Secherouvre (Orne), F. Filliat – Saint-Chamond (Loire), J. Nadeau – Izon (Gironde) et M. Peugeot – Gréouxles-Bains (Alpes-de-Haute-Provence)

### Catégorie 2

Grand Prix : J.B. Treyvoux - Caudebec-les-Elbeuf (Seine-Maritime)

2º Prix: P. Barriol – Crosne (Essonne)

### Catégorie 3

Grand Prix : Château de Villaines : M. Forissier et D. Taillebois – Louplande (Sarthe)

2º Prix : Château de Montriou : R. et N. de Loture – Feneu (Maine-et-Loire)

Prix spécial du jury : G. Cognet – Cassis (Bouches-du-Rhône)

Nominée : Ferme de Bonnemaison : Mme Hubert de Fay – Pont-Saint-amand (Aisne)

### Catégorie 4

Grand Prix : Ecole Maternelle « L'Hommeret » : Mme Biollot (directrice), Mme Charlot, Mme Segura et Mme Villeminey - Noidans-les-Vesoul (Haute-Saône)



Grand prix 2004. catégorie 4 Ecole maternelle « L'Hommeret », à Noidans-les-Vesoul © dr

### 2006

### Catégorie 1

Grand Prix: L. Bienvenu – Corps-Nuds (Ille-et-Vilaine)

2º Prix : P. Auvray – Miannay (somme)

3º Prix : C. Pérot – Fagnières (Marne)

Nominés : A. et P. Badault – Pontrieux (Côtes-d'Armor), A. Bertin – Hugleville-en-Caux (Seine-Maritime) et D. Brisson – Craponne (Rhône)

### Catégorie 2

Grand Prix: C. Molina - Yerres (Essonne)

### Catégorie 3

Grand Prix : Musée Gourmand « Oh légumes oubliés » : B. Lafon – Sadirac (Gironde)

2<sup>e</sup> Prix : Château de la Thibaudière – Parc de Maupassant – Allonnes (Maine-et-Loire)

Nominé : Château de la Roche-Guyon – La Roche-Guyon (Val d'Oise)

### Catégorie 4

Grands Prix ex aequo : La Ferme du Roc : K. Fahner-Glur – Cahuzac (Aude) et Le Jardin des Ecoliers de Saint-Denis-en-Val – Saint-Denis-en-Val (Loiret) Nominés : Le Jardin des Ecoliers de Ligny-le-Ribault – Ligny-le-Ribault (Loiret) et l'Ecole La Caroline – Corbie (Somme)

### 2007

### Catégorie 1

Grands Prix ex aequo : J.M Muller – Larchant (Seine-et-Marne) et R. Grosléziat – Bourseville (Somme)

 $3^e$  Prix : P. Auvray – Miannay (Somme)

Prix spécial : J. Nadeau –Izon (Gironde)

Nominés : M. Bedos – Saint-Christophe-Vallon (Aveyron), A. Bertin – Hugleville-en-Caux (Seine-Maritime) et Y. Le Fichant – Trélévern (Côtes-d'Armor)

### Catégorie 2

Grand Prix: B. Evraerd – Yerres (Essonne)

2º Prix : N. Montégut – Redon (Ille-et-Vilaine) Nominée : C. Eliot – Lillebonne (Seine-Maritime)

### Catégorie 3

Grand Prix : Château de la Thibaudière – Parc de Maupassant – Allonnes (Maine-et-Loire)

2º Prix : Château de Bosmelet – Auffay (Seine-Maritime)

3º Prix : Château du Rivau – Léméré (Indre-et-Loire) Nominés : A. et B. Le Beaucamp – Wierre-Effroy (Pasde-Calais), Château de la Devansaye : H. et G. de Jourdan – Marans (Maine-et-Loire)

### Catégorie 4

Grand Prix : Jardin des Ecoliers – Saint-Jean-le-Blanc (Loiret)

2e Prix: B. Putod – Dole (Jura)

Nominé: E. Costard et la classe de 3ème du lycée horticole du Château des Vaux – La Loupe (Eure-et-Loir)

### 2008

### Catégorie 1

Grand Prix : A. Bertin – Hugleville-en-Caux (Seine-et-Marne)

Prix spécial du jury : R. Gondet – Saint-Prix (Val-d'Oise) ler Prix : J.M. Lasselin – Vendegies-sur-Ecaillon (Nord) 2e prix : A. Reymond – Die (Drôme)

3º prix ex aequo : C. Reid-Gaillard - Sauveterre-de-Béarn (Pyrénées-Atlantiques) et Marie-Nöelle Le Fichant - Trélévern (Côtes-d'Armor)

Nominés: I. Bodin – Sillas (Gironde), L. Chazé – Châteaubriant (Loire-Atlantique), R. Lucas – La Rchesur-Yon (Vendée), J.C Monzat – Brive-la-Gaillarde (Corrèze) et A. Wantiez – Raimbeaucourt (Nord)

### Catégorie 2

ler Prix : J.M Viet - Thonon-les-Bains (Haute-Savoie) 2º Prix : Jardin de Crosnes : A. Brouillard - Yerres (Essonne)

### Catégorie 3

ler Prix : Hôtel Restaurant « La Cabro d'Or » : C. Chauvet – Baux-de-Provence (Bouches-du-Rhône) 2º Prix : Ceres Domaine de la Grange-la-Prévôté : J.L. Mouton et G. Debarle – Savigny-le-Temple (Seine-et-Marne)

### Catégorie 4

Grand Prix : Jardin des Ecoliers d'Olivet : G. Lambert, P. Proust et M. Chesnay – Olivet (Loiret)

l<sup>er</sup> Prix : Château des Vaux : E. Costard et la classe de 3<sup>e</sup> du lycée horticole et paysager – St-Maurice-St-Germain (Eure-et-Loir)

### 2009

### Catégorie 1

Grand Prix : P. Auvray – Miannay (Somme)

Prix spécial du jury : B. Baudet – Andard (Maine-et-Loire)

ler Prix : S. Dumont – Châteaudouble (Drôme)

2º prix : C. Reid-Gaillard – Sauveterre-de-Béarn (Pyrénées-Atlantiques)

Nominés : F. et C. Moret – Squiffiec (Côtes-d'Armor), P. Pons – Baratier (Hautes-Alpes) et F. Sadowski – Gap (Hautes-Alpes)

### Catégorie 2

ler Prix : J.M. Leroux – Saint-Jean-de-la-Ruelle (Loiret)

2º Prix : L. Mugüerza – Cabestany (Pyrénées-Orientales)

Nominés : E. Anger – Verneuil-sur-Seine (Yvelines), J-P Herbo - Verneuil-sur-Seine (Yvelines) et G.Réga – Ris-Orangis (Essonne)

### Catégorie 3

ler Prix : Château de Nazé : Marie-Thérèse Delmas – Vivy (Maine-et-Loire)

### Catégorie 4

Grand Prix : Potager Caillebote – Brunoy (Essonne) le Prix : Jardin des écoliers – Ligny-le-Ribault (Loiret)

### 2010

### Catégorie 1

Grand Prix: M.H. Maruenda – 32230 Tourdun

ler Prix ex aequo : M. Baudet – 49800 Andard et M. de

Colnet – 80132 Miannay

3º Prix : M. Moreau – 16590 Brie

4º Prix : M. Wantiez – 59283 Raimbeaucourt

Nominés : Mme Dubreuil – 86530 Naintré et Mme Ancenay de Luca – 13170 Las Pennes Mirabeau

### Catégorie 2

Grand Prix : M. Clayes – Pierrefitte-sur-Seine (Seine-Saint-Denis)

 $1^{er}$  Prix : M. Herson –Yerres (Essonne)

2º Prix : M. Rega – Ris Orangis (Essonne)

Nominée : Mme Perrinet – Pau (Pyrénées-Atlantiques)

### Catégorie 3

Grand Prix : Château de Miromesnil : M. Buisson – Martin-Eglise (Seine-Maritime)

ler Prix ex aequo : Château de la Châtonnière : Mme de Andia – Azay-le-Rideau (Indre-et-Loire) et Le Potager des Princes : M. Bienaimé – Chantilly (Oise) Nominée : Mme Cros – Villandry (Indre-et-Loire)

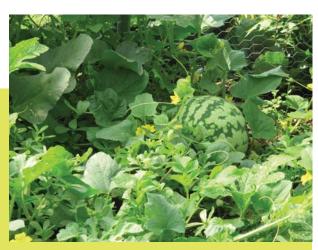
### Catégorie 4

Grand Prix : Jardin Solidaire de Clamart : Mme Trinité – Clamart (Hauts-de-Seine)

ler Prix : Lycée CFA du Mené : M. Isaac – Merdrignac (Côtes-d'Armor)

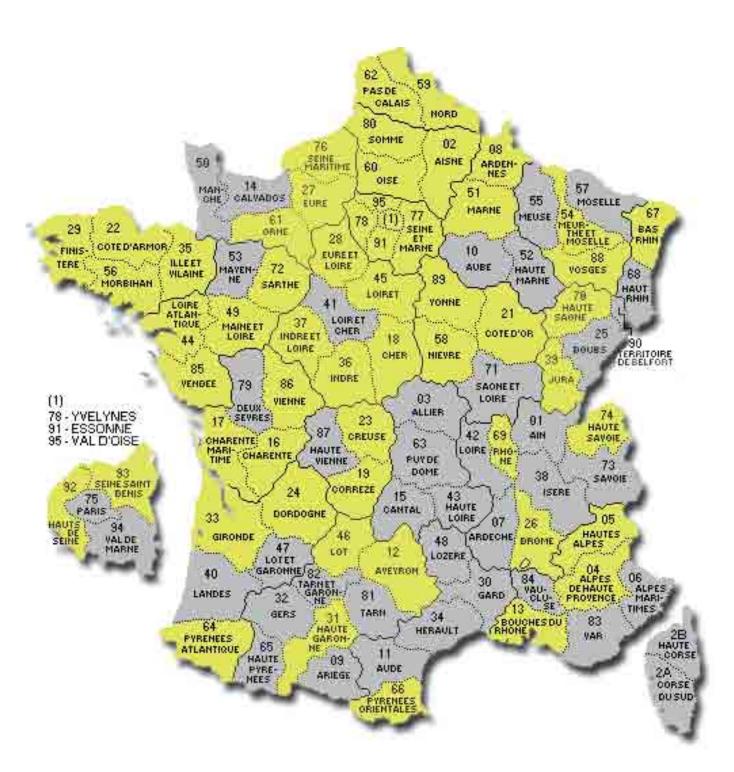
2º Prix : Ecole des Commards : Mme Putod – Dole (Jura)

Nominé : Lieu de vie et d'Accueil « Le Bout du Chemin » - Gesté (Maine et Loire)



dans le jardin de M.-H. Maruenda

### LES JARDINS DES LAURÉATS EN FRANCE



départements où se situent les lauréats du Concours National des Jardins Potagers

# UN JURY INDÉPENDANT ET COMPÉTENT

« Le jury est composé de personnalités du monde technique et professionnel horticole, choisies pour leur indépendance et leur compétence par les organisateurs. Il est souverain et ses décisions sont sans appel », indique l'article 9 du règlement du concours. Ses membres sont désignés par les trois familles partenaires dans l'organisation du concours. En voici la liste.

### LES TROIS ORGANISATEURS DU CONCOURS

# Le GNIS, Groupement national interprofessionnel des semences et plants

Donner à tous l'envie de semer et planter, voici l'une des missions du GNIS. Le GNIS est à la fois une interprofession et l'organisme officiel auquel l'État a délégué des missions de service public dans le domaine du contrôle de la qualité et de la certification des semences.

Le GNIS rassemble toutes les familles professionnelles concernées par les semences et plants (sélectionneurs, créateurs de variétés, mainteneurs, établissements producteurs, agriculteurs-multiplicateurs, établissements distributeurs ainsi qu'utilisateurs). Ces professionnels se retrouvent dans huit sections spécialisées ; l'une d'entre elles concerne les plantes potagères et florales. L'objectif du GNIS est de développer l'activité de la filière et de contribuer à mettre à la disposition des utilisateurs des semences et des plants de qualité. Pour cela, il assure une concertation permanente entre les différentes familles professionnelles et entre l'interprofession et les pouvoirs publics français et européens. Au niveau de chaque section, les professionnels organisent et suivent la production des semences et plants dans les domaines économique et réglementaire. Ils soutiennent des actions techniques en vue d'améliorer les productions des semences et des plants en France. Ils définissent également des actions d'information et de formation afin de faire connaître et développer leur secteur.

Voilà pourquoi la section Plantes Potagères et Florales du GNIS réalise depuis plus de trente ans des actions décidées par les professionnels en faveur du jardinage. Elles ont pour objectifs de faire partager le plaisir et l'intérêt de cultiver un potager, de favoriser le développement des jardins familiaux, de participer au fleurissement de la France et d'initier les enfants au jardinage. www.gnis.fr

REPRÉSENTANTS DU GNIS, GROUPEMENT NATIONAL INTER-PROFESSIONNEL DES SEMENCES ET PLANTS

Dominique Daviot, responsable communication

Jean-Daniel Arnaud, secrétaire général de la section Plantes Potagères et Florales



### JARDINOT - Le Jardin du Cheminot, le jardinage raisonné

Créée en 1942, dans le cadre des œuvres sociales de la SNCF, Le Jardin du Cheminot est une association loi 1901. Ouverte depuis 2005 à toute personne souhaitant participer à ses activités, elle s'appelle désormais « JARDINOT - Le Jardin du Cheminot ».

Ses objectifs sont de promouvoir le jardinage sous toutes ses formes selon les principes de sa charte du jardinage raisonné, élaborée par son Comité d'Orientation et d'Éthique; créer, aménager, gérer des centres de jardins familiaux; donner à ses adhérents le goût de la nature, le respect de l'environnement, le sens de l'amitié et de la solidarité. L'association compte près de 55 000 adhérents regroupés en 950 comités locaux, 23 régions et 5 structures interrégionales. Elle est animée par 3 000 bénévoles et emploie une trentaine de salariés.

La vie associative développée par JARDINOT dans ses comités est riche et variée : la convivialité se partage avec la diffusion des savoirs et savoir-faire horticoles où l'accent est mis sur la formation aux pratiques respectueuses de l'environnement et de la biodiversité.

L'association gère plus de cinquante centres de jardins familiaux et ce sont plus de 4 000 parcelles dans lesquelles les adhérents peuvent s'adonner au jardinage dans un esprit solidaire et convivial. De nouveaux centres sont régulièrement créés, soit dans le cadre ferroviaire, soit en partenariat avec des collectivités locales.

Des ruchers collectifs accueillent les personnes souhaitant s'initier à l'apiculture et partager leur passion des abeilles. La solidarité fait partie des valeurs de JARDINOT : elle s'exerce notamment dans les centres de jardins qui offrent des parcelles pour les handicapés, ou qui accueillent des exclus du monde professionnel, ou encore les enfants des écoles pour les initier au jardinage.

JARDINOT conçoit et édite un magazine de diffusion des bonnes pratiques horticoles, « La Vie du Jardin et des Jardiniers », consacré au jardinage, l'horticulture et l'apiculture, les conseils sur les soins à apporter aux végétaux avec les notions nécessaires à la pratique du jardinage raisonné. Les adhérents bénéficient d'une centrale d'achat de fournitures horticoles essentielles à la pratique du jardinage, à l'entretien du verger, au fleurissement et à l'ornement. Ils peuvent aussi effectuer les voyages à thème horticole organisés par l'association.

Tous ces éléments rassemblés font de JARDINOT l'une des plus grandes associations de jardiniers de France.

www.jardinot.fr

REPRÉSENTANTS DE JARDINOT – LE JARDIN DU CHEMINOT Serge Lamarre, secrétaire général Daniel Michel, délégué régional Lorraine Daniel Bolhy, secrétaire section Ouest Jean-Marc Muller, vice-président du Conseil national des jardins collectifs et familiaux (CNJCF)



### La SNHF, Société nationale d'horticulture de France

Créée en 1827, la Société nationale d'horticulture de France est une association reconnue d'utilité publique qui s'adresse aux amateurs et aux professionnels de l'horticulture. Depuis sa création, elle s'est adaptée constamment et a contribué, de manière active, à l'évolution du monde horticole.

L'association s'adresse à l'ensemble des acteurs du secteur horticole et définit ainsi ses missions :

- Encourager et promouvoir l'horticulture dans toutes ses applications.
- Améliorer les connaissances horticoles par des recherches, études, voyages, enquêtes, publications et toutes actions de communication.
- Contribuer à coordonner et encourager l'action des sociétés d'horticulture, et assurer entre elles les liaisons nécessaires.
- Favoriser la représentation en toutes circonstances de l'horticulture française tant sur le plan national qu'international.
- Contribuer à optimiser la concertation entre les chercheurs, les professionnels de l'horticulture, les utilisateurs et les amateurs.
- Participer aux actions en faveur de la connaissance, de la promotion et de la protection du patrimoine végétal et de la biodiversité.
- Contribuer aux actions du fleurissement et d'embellissement de la France, et de l'amélioration du cadre de vie de proximité.

La SNHF s'est dotée d'une charte qui s'applique à tous les projets qu'elle est en mesure de conduire ou auxquels elle est susceptible de participer. Cette charte stipule que « la SNHF, soucieuse d'humanisme, souhaite œuvrer pour un monde harmonieux, sain et durable, pour les générations actuelles et futures. Elle veut être un lieu de référence, de réflexion et d'échanges sur la connaissance, la culture, la conservation et l'utilisation du végétal. Ses actions s'inscrivent dans une triple approche, économique, sociale et environnementale. »

www.snhf.org

REPRÉSENTANTS DE LA SNHF Michel Javoy, président de la Société d'horticulture d'Orléans et du Loiret (SHOL)

Claudine Hantz, présidente de la section Jardins Potagers & Fruitiers

Philippe Delabrouille, membre de la section Jardins Potagers & Fruitiers et de l'Association des Croqueurs de Pommes

Andrée Barbeau, membre de la section Beaux-Arts

Jean-Pierre Acquino, administrateur SNHF

Jean Boyenval, président d'honneur de la section Jardins Potagers & Fruitiers

Claude Bureaux, administrateur SNHF et chroniqueur Jardin sur France Info

Marie-Josée Bonnefoux, membre du jury



le jury 2010 presque au complet

# CONCOURS MODE D'EMPLOI

### JARDINIERS, PARTICIPEZ À L'ÉDITION 2011!

Vous cultivez votre potager avec plaisir et passion. Agencé avec goût, de manière rationnelle ou avec originalité, il accueille une grande diversité de légumes. Les fleurs s'y invitent et se mêlent harmonieusement aux autres cultures.

Alors, n'hésitez plus! Inscrivez votre jardin au Concours National des Jardins Potagers, organisé conjointement par la Société Nationale d'Horticulture de France (SNHF), l'Association JARDINOT-Le Jardin du Cheminot et le Groupement National Interprofessionnel des Semences et plants (GNIS).

Ce concours grand public est ouvert à tous les jardiniers. Il récompense des jardins potagers remarquables au niveau de la diversité des légumes cultivés, des bonnes pratiques de jardinage et de l'esthétique du jardin. Il met également à l'honneur des potagers particulièrement bien aménagés en vue de préserver la nature et sa biodiversité, avec le Prix « Papillons & Jardin » décerné par l'Association Noé Conservation. De même, les jardiniers participants qui œuvrent pour sensibiliser à l'amélioration et au respect du cadre de vie, en particulier auprès des jeunes, seront distingués dans l'Ordre de Romarin.

C'est le moment d'imaginer et de préparer votre prochain potager afin de concourir dans l'une des catégories proposées :

- jardin potager privatif,
- potager dans un ensemble collectif de jardins (centre de jardins, jardins familiaux...),
- jardin potager privatif situé dans un environnement paysager (château, grand parc...),
- jardin ou parcelle pédagogique, réalisé sur initiative individuelle ou avec la participation d'associations de jardiniers ou de sociétés d'horticulture.

### Comment participer?

C'est très simple : il suffit de demander dès à présent le dossier de candidature et le règlement à la SNHF, 84 rue de Grenelle, 75007 Paris ou par courriel à info@snhf.org. Ces documents sont également téléchargeables sur le site de la SNHF www.snhf.org, du GNIS www.gnis.fr ou de l'Association JARDINOT - Le jardin du Cheminot www.jardinot.fr. Une fois rempli, le dossier devra être retourné, accompagné de plusieurs photographies de l'année, sur support papier ou cédérom, à la SNHF pour le 30 juin 2011.

En partenariat avec CP Jardin, Noé Conservation, Jardins de France, La Vie du Jardin et des Jardiniers et l'Ordre National de Romarin

# MERCI AUX PARTENAIRES du Concours national des jardins potagers

Le GNIS, Groupement national interprofessionnel des semences et plants, l'association JARDINOT - Le Jardin du Cheminot et la SNHF, Société nationale d'horticulture de France, organisateurs du Concours national des jardins potagers, remercient, outre les membres du jury, tous les partenaires qui les ont aidés et soutenus. En particulier :











CP Jardin, entreprise spécialisée, depuis plusieurs générations, dans les engrais horticoles organiques et les produits de soin pour les plantes. Tous ces produits sont utilisables en agriculture biologique, en particulier les fertilisants certifiés Ecocert.

Noé Conservation, association ayant pour mission de sauvegarder la biodiversité, par des programmes de conservation d'espèces menacées et de leurs milieux naturels, et en encourageant le changement de nos comportements en faveur de l'environnement. www.noeconservation.org

Jardins de France, la revue de la SNHF, destinée aux amateurs éclairés, jardiniers passionnés ou professionnels. www.snhf.org

La Vie du Jardin et des Jardiniers, revue qui milite pour la conception de jardins biologiques et naturels qui s'harmonisent avec le paysage, et qui soient en adéquation avec notre culture et notre histoire. www.jardindex.com/la-vie-du-jardin.php

l'Ordre National de Romarin, association dont le but est d'honorer et réunir les personnes dont les actions permettent de promouvoir, développer et protéger le cadre de vie, le fleurissement et l'harmonie du paysage. Elle vise également à encourager les actions qui aideront les enfants à connaître, aimer et respecter la nature. www.lyonhorticole.com

Un grand merci également aux sociétés et personnes qui ont offert en 2010 des récompenses très appréciées par les lauréats telles des aides financières, des semences, bulbes, plants, ouvrages et abonnements à des revues :

Catros-Gérand (marque Les Doigts Verts), le CCVS, Conservatoire des Collections Végétales Spécialisées, le Crédit Agricole, les Graines Baumaux, les Graines Gondian, Gérard Mallet, Plan Jardin (marque Caillard), Prosémail, les éditions La Salamandre, l'UPJ (Union des produits pour le jardin).



Grand prix 2010. catégorie 3 - Château de Miromesnil - © dr



Grand prix 2010. catégorie 1 - M. H. Maruenda - © dr



Grand prix 2010. catégorie 4 Jardin solidaire de Clamart - © dr

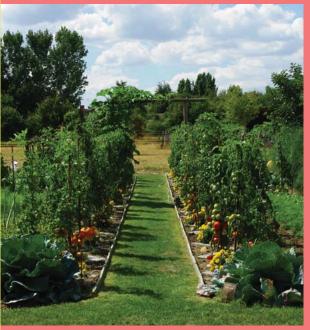
rédaction : Jean-François Coffin et Claudine Hantz mise en page : Fabienne Jarry-Astès (SNHF)

photo couverture : Jardin de Jean-Marc Muller

4° page de couverture : Jardin de M. Clayes

Document interne réalisé par nos soins

courriel : <u>info@snhf.org</u>



ler prix 2010. catégorie 1 - M. Baudet © J.-P. Acquino et C. Raux



Grand prix 2010. catégorie 2 - M. Clayes - © dr



1er Prix 2010. catégorie 3 - Château de la Châtonnière - © dr



GNIS 44, rue du Louvre • 75001 PARIS 01 42 33 86 71

JARDINOT - Le Jardin du Cheminot 9, quai de Seine • 93584 SAINT-OUEN cedex 01 41 66 34 80

SNHF 84, rue de Grenelle • 75007 PARIS 01 44 39 78 78







Société Nationale d'Horticultu de France

SNHF